



versement pension alimentaire

Par **symimi**, le **08/10/2021** à **15:37**

Bonjour,

Je suis maman divorcée j'ai un garçon de 18 ans qui est alternance (BAC PRO). Il touche 60 % du SMIC. Il vit avec moi. Son père me verse une pension tous les mois. Je voudrais avoir si, du fait que mon fils soit en alternance, peut conduire à la suppression de la pension alimentaire ?

Merci.

Par **amajuris**, le **08/10/2021** à **17:32**

bonjour,

le père de votre enfant pourrait demander une diminution de la pension alimentaire devant le JAF.

Il me semble que pour être reconnu indépendant financièrement, l'enfant majeur doit percevoir au moins le smic.

voir ce lien : [pension alimentaire enfant majeur](#)

salutations